

Chartres, le 21 mars 2024

DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
Gestion des concours

Mme SEVESTRE Nathalie
☎ 02.37.30.36.47
Mail : nsevestre@ch-chartres.fr

AVIS D'OUVERTURE DE CONCOURS SUR TITRES D'ERGOTHERAPEUTE

Un concours sur titres pour le recrutement d'Ergothérapeute aura lieu au Centre Hospitalier de Chartres (28), dans les conditions fixées par le Décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux personnels de rééducation de catégorie A de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir 1 poste au CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES.

1) PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE LES PERSONNES TITULAIRES :

Du Diplôme d'Etat d'ergothérapeute ou d'une autorisation d'exercer délivrée en application des articles L.4331-4 ou L.4331-5 du code de la santé publique.

2) POUR CONCOURIR :

Prendre connaissance de la demande d'admission à concourir [annexe 1] ; elle indique les pièces à fournir pour candidater, les modalités d'organisation du concours sur titres qui se déroulera à compter du 27 mai 2024.

- A télécharger via le site Internet : ch-chartres.fr/PROFESSIONNELS/CONCOURS
- A retirer au bureau de la gestion des concours : nsevestre@ch-chartres.fr

La demande d'admission à concourir accompagnée des documents demandés doit **impérativement** être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception ou remise en main propre à la gestionnaire des concours (bureau situé au 8 rue Claude Bernard 28630 Le Coudray) contre récépissé daté et signé :

Au plus tard le 22 avril 2024 minuit (cachet de la poste faisant foi)

À Monsieur le Directeur adjoint chargé de la
Direction des Relations Humaines (gestion des concours)
BP 30407 - 28018 CHARTRES cedex

Pour Le Directeur-Adjoint chargé
de la Direction des Relations Humaines,
Par délégation, la Responsable du Pôle Social


Nathalie MEYER-ROSSI

